

Avis de constitution

SOCIETE « HOSEK ASSURANCE » en abrégé « HA »

Siège Abidjan, Cocody Angré 8ème tranche, à la
Résidence YAHA au rez-de-chaussée porte 1O2, Lot 668,
ilot 43., Lot 668, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 24/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOSEK ASSURANCE » en abrégé
« HA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Courtage en assurance ;
- Assurance automobile et moto ;
- Assurances multirisque habitation et professionnelle ;
- Assurance maladie individuel ou de groupe ;
- Cautions de marché ;
- Responsabilité civile ;
- Transport de marchandises et de personnes ;
- Toutes opérations de transport et de logistique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 8ème tranche, à la Résidence YAHA au rez-de-chaussée porte 102, Lot 668, ilot 43., Lot 668, Ilot 43

Dirigeant(s) Mlle N'GUESSAN SOPI NINA PATRICIA
(GÉRANT), M GNAHOUA ADOH YVES MARTIAL
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02064 du 15/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23773/GTCA/RC/2025 du 15/04/2025

